

A

**CONVOCATION DU
CONSEIL COMMUNAL**

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le jeudi **19 juillet 2018 à 20h00'** à la Maison Communale, Place Communale, 6 à Anhée.
L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR :

Première – ~~deuxième~~ – ~~troisième~~ convocation.

Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

ART.L1122-11. Le conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions et au moins dix fois par an. Lorsqu'au cours d'une année, le conseil s'est réuni moins de dix fois, durant l'année suivante, le nombre de conseillers requis pour permettre la convocation du conseil est réduit au quart des membres du conseil communal.

ART.L1122-12. Le conseil est convoqué par le collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

ART.L1122-13§1er. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3 ...

ART.L1122-15. Le Conseil est présidé par le Bourgmestre ou celui qui le remplace, sauf lorsqu'un président d'assemblée est désigné en vertu de l'article L1122-34, §3. Il ouvre et clôt la séance.

En séance publique :

- 1° Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- 2° Arrêtés de police : ratification
- 3° Rapport de rémunération écrit 2018 – exercice 2017 : décisions
- 4° Asbl salle Al'Bagne à Maredret : octroi d'une avance remboursable : décisions
- 5° Exercice 2019 – vente par adjudication publique de produits forestiers : décisions
- 6° Mise à disposition sous bail emphytéotique d'une propriété sise à Anhée, rue Grande, 57 – accord de principe : décisions
- 7° Vente d'une parcelle de terrain à Anhée, rue de la Jonction – accord définitif : décisions
- 8° Construction d'une nouvelle école à Annevoie – marché public de travaux : décisions
- 9° Plan de Cohésion Sociale 2014-2019 - évaluation : décisions
- 10° Programme Communal de Développement Rural-Projet 1.7 « création d'un centre multi-services intergénérationnel sur le site de l'ancienne école de la Communauté Française » - démolition des bâtiments existants et assainissement du site : convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage - approbation : décisions

A huis clos :

Personnel enseignant :

- 11° Evaluation d'une directrice d'école stagiaire en fin de première année de stage : décision
- 12° Demande d'interruption de carrière partielle à raison d'1/4 temps (6 périodes) – institutrice maternelle : décisions
- 13° Demande de mise en disponibilité à raison d'1/4 temps pour convenances personnelles précédant la pension de retraite à partir du 1^{er} octobre 2018 – institutrice maternelle : décisions
- 14° Démission volontaire d'une maîtresse de seconde langue : décisions
- 15° Démission d'une institutrice maternelle définitive : décisions
- 16° Mise en disponibilité pour cause de maladie – institutrice maternelle définitive : décisions
- 17° Mise en disponibilité pour cause de maladie – institutrice primaire définitive : décisions
- 18° Désignations temporaires : ratification.

Par le Collège,

La Directrice générale,
Françoise Septon.

Le Bourgmestre,
Luc Piette.

